

la défense du Canada? J'ai eu maintes fois l'occasion de discuter cette question avec mon cher et regretté ami, l'ancien ministre de la Justice, M. Lapointe. Une fois, en son absence, l'un des ministres suppléants avait décidé d'envoyer outre-mer des membres de la Royale gendarmerie. Bien plus, ceux qui demandaient à s'enrôler dans la Royale gendarmerie à cheval du Canada devaient consentir à servir outre-mer avant qu'on les acceptât. J'ai signalé le cas à M. Lapointe et il m'a écrit la lettre suivante qu'on a publié et qui figure au compte rendu:

(Texte)

J'ai bien reçu votre lettre du 3 août me transmettant copie d'une page du *hansard* ainsi que copie de la communication que vous avez adressée, le 31 juillet, à monsieur S. T. Wood, Commissaire de la Gendarmerie Royale.

J'ai noté et considéré les représentations que vous m'avez faites au sujet de certaines questions sur les formules d'enrôlement pour les recrues de la Gendarmerie Royale Canadienne, et relatives au consentement donné par les candidats à servir outre-mer. Comme vous le savez, la question a été résolue dans le sens désiré par vous et on n'exige plus de ceux qui veulent s'enrôler dans la Force de consentir à faire du service outre-mer.

Recevez, cher monsieur Pouliot, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Ernest Lapointe.

(Traduction)

Cette lettre portait la mention "personnelle", comme toutes ses lettres d'ailleurs. Ayant signalé à M. Lapointe qu'il s'agissait sans doute d'une erreur, il m'a autorisé à publier la lettre.

Le *Canada* est un journal fortement ministériel, et au surplus, très brillant. Il est publié à Montréal; j'aimerais citer un éditorial qu'il publiait en date du 23 février:

(Texte)

Les partisans résolus de la conscription pour service outre-mer devront se rendre compte des réalités et comprendre qu'il ne serait pas sage de nous priver de nos défenseurs, au moment précis où nous sommes plus exposés à une attaque que nous ne l'avons jamais été dans le passé. Tant qu'il y avait lieu de penser que le Canada était parfaitement à l'abri de toute tentative d'invasion, il était naturel que nous contribuions à fortifier le Royaume-Uni, notre meilleur bastion contre les entreprises de l'Allemagne. Il n'en est plus ainsi. La partie occidentale de notre pays est aujourd'hui une zone de guerre. De nouveaux et éclatants succès des Japonais rendraient notre situation encore plus périlleuse. Il y a donc lieu de songer que le Gouvernement veut parer à ce danger et qu'il informera les députés des décisions qu'il a arrêtées à ce sujet. Le secret des délibérations ne permettra pas à nos ennemis d'en tirer avantage. Par contre, nos représentants sauront exactement à quoi s'en tenir et pourront au besoin aviser le Gouvernement sur la nature de nos préparatifs de défense.

[M. Pouliot.]

(Traduction)

Le *New York Times* du 1er mars contient un communiqué de M. P. J. Philip, d'Ottawa, portant la date du 28 février. C'est tout à fait intéressant et en voici le texte:

La politique canadienne évolue devant le danger à ses côtes—On abandonne l'idée de gagner la guerre en Europe—Importance stratégique du Pacifique—Projet de déplacement des Japonais—Commission chargée du déplacement des étrangers en Colombie-Britannique.

Ce progrès n'est que sur papier. A première vue, je me suis étonné de ce que le Gouvernement songe encore à pousser l'adoption de la mesure. La défense conjointe est ici pertinente. Mon chef, le premier ministre (M. Mackenzie King), se rappelle les paroles du député de Témiscouata à l'une des dernières séances de la session qui a pris fin au mois d'août 1940. L'honorable député de Leeds (M. Fulford) et moi-même, nous avons été les premiers à parler de la nécessité d'un traité, en cas d'une guerre éventuelle, avec les Etats-Unis, mais nous nous sommes fait dire que le moment n'était pas opportun pour soulever une question de ce genre. Peu de temps après, le premier ministre a eu une entrevue avec le président des Etats-Unis et la défense commune a fait l'objet d'une entente. La *Gazette* du 27 février porte en première page la nouvelle qui suit:

Le Canada aidera les Etats-Unis
Il combattra tout envahisseur sur les côtes du Pacifique

Les conscrits s'y porteront
Le premier ministre déclare qu'il modifierait la loi au besoin

Il répond à une question de M. Hanson
Le chef de l'opposition pose le cas d'une attaque sur Seattle ou l'Alaska

Suit un résumé de ce qui s'est dit à la Chambre. Chacun admettra que le pays est menacé. Je n'ai jamais eu peur; la peur est un sentiment que j'ignore entièrement, il m'est absolument étranger. Mais l'avenir du pays m'inquiète énormément tant que nous oublions que notre Canada est bien sur terre et n'est pas situé sur la planète Mars. Certaines gens semblent ne pas plus se soucier du Canada que s'il était sur la planète Mars. Nous sommes entourés d'ennemis dangereux et le pays a besoin de protection. Le ministère de la Défense ne vaut rien, à la réserve du sous-ministre de la Milice et de son secrétaire qui sont tous deux compétents. On y compte peut-être quelques autres personnes de valeur, comme le brigadier Pope, par exemple, bien qu'il ait un rôle plutôt honorifique. Mais ce sont vraiment des hommes de valeur et les bons militaires sont rares. Un éditorial sur Hong-Kong paru dans la *Gazette* de Montréal du lundi 26 janvier contenait certaines